institut de formation des Élus de la République

Présentation et catalogue

Octobre 2021

Pourquoi l'*if*ÉR ?

L'institut de formation des Élus de la République (***if*ÉR**) a été créé à l'initiative d'élus nationaux et locaux, de hauts fonctionnaires, d'universitaires et de formateurs.

Les fondateurs constatent trop souvent une grande solitude des élus dans leur action quotidienne et la gestion de leurs projets stratégiques ou lorsqu'ils sont confrontés à la complexité des procédures voire celle des programmes d'appui proposés par l'État.
C'est pourquoi, est apparue la nécessité de développer une offre de formation de haut niveau, approfondie et orientée spécifiquement sur les besoins concrets des élus locaux au sein de leurs territoires.

La proposition de l'***if*ÉR** repose sur la connaissance aiguë de la philosophie des textes législatifs et réglementaires qu'en ont ses formateurs, à même de transmettre cette "maîtrise du pourquoi" aux élus locaux leur permettant, dans ce contexte, d'agir de façon pertinente et optimale.
La qualité pédagogique, l'expérience stratégique et opérationnelle, ainsi que l'ancrage territorial sont assurées grâce à :

- une équipe pluridisciplinaire et expérimentée capable de dispenser des formations théoriques et pratiques dans un grand nombre de domaines ;
- un partenariat avec des associations professionnelles et des universités (AMO et Gustave Eiffel, DSA Architecture).
- des territoires associés représentatifs grâce à leur taille et leur situation géographique.

L'***if*ÉR** peut ainsi offrir une grande souplesse d'action grâce à une structure d'organisation digitalisée et légère, une haute qualité d'intervention, tout en préservant des tarifs très accessibles aux élus, qu'ils soient ruraux, urbains ou métropolitains.

L'*if*ÉR en synthèse

Nos valeurs, nos engagements

L'***if*ÉR** est un institut de formation destiné aux élus locaux, leur permettant de mobiliser le droit individuel à la formation (DIF) ou de participer à des sessions collectives.

L'***if*ÉR** :

- vous accompagne sur la transition écologique, la gouvernance participative, les solidarités, l'attractivité économique, les enjeux patrimoniaux, etc. ;
- met à votre disposition des intervenants, experts de terrain, à haute valeur-ajoutée ;
- vient à votre rencontre pour l'organisation de formations dans votre mairie, votre EPCI, votre département ou région ;
- propose des séminaires interactifs (en présentiel ou à distance) conçus à partir de vos propres enjeux et adaptés à chaque contexte territorial (urbain, rural…).

Face aux mutations et aux multiples défis qui affectent les territoires, les approches et les méthodes sont à réinventer. Comme le disait Michel Serres : « ***…****ce n'est pas une crise, mais un change-ment de monde…* » et, comme tout changement, celui-ci doit être accompagné. C'est la raison d'être de notre institut que nous avons voulu as-sociatif.

Chaque administrateur, formateur et adhérent partage cette conviction : l'action est plus que jamais de mise pour construire des écosystèmes territoriaux résilients, coopératifs entre eux. Au cœur de cet enjeu, les élus tiennent le rôle majeur d'impulsion et de bonne gestion des transitions en cours.

Un réseau de haut niveau, indépendant des partis et de tout intérêt particulier

l'***if*ÉR** a été créé à l'initiative d'un groupe d'élus locaux et de hauts-fonctionnaires motivés par la volonté de partager leur expérience. L'institut est constitué en association loi 1901, structure indépendante et à but non lucratif.

Agréé par décision du 27 juillet 2020 de la Ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités locales, l'***if*ÉR** est désormais reconnu comme compétent pour dispenser des formations aux élus locaux par le Conseil National de la Formation des Élus Locaux (CNFEL). Ces derniers peuvent mobiliser leur Droit individuel à la formation des élus (DIFE) pour les formations dont ils bénéficient auprès de l'***if*ÉR** qui les aidera à monter le dossier de demande pour la Caisse des dépôts et consignations.

Les formateurs sont acteurs de la vie locale, responsables d'opérateurs publics et privés, spécialistes couvrant les différents domaines d'action des collectivités territoriales. Nous mobilisons des experts de niveau national et des profils opérationnels, sélectionnés en comité pédagogique. Nombre d'entre eux sont élus locaux ou hauts-fonctionnaires, particulièrement expérimentés dans la mise en œuvre des politiques publiques.

Des formations tournées vers la décision et vers l'action

Les formations, conçues pour les élus locaux et les collectivités territoriales (communes, EPCI et métropoles, syndicats ou autres regroupements, départements et régions), ont pour objectif de faire partager les connaissances, les outils et les méthodes conduisant aux bonnes décisions.

Comment se repérer dans la complexité des textes et des normes, en constante évolution ? Comment répondre aux enjeux de notre temps (gestion des crises, développement durable, politique locale du logement, partage de l'espace public…) dans le cadre de débats citoyens ? Comment accompagner les changements de pa-radigme à l'œuvre et promouvoir un développe-ment territorial résilient ? Comment allier patri-moine, tourisme, attractivité et préoccupation du quotidien ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles notre catalogue de formation vous permet de répondre.

Des méthodes pédagogiques innovantes, coopératives, an-crées au territoire

Nous proposons d'instaurer un cadre de travail coopératif. Après un exposé des connaissances et repères essentiels, le formateur initie une réflexion commune et concrète, dans laquelle chaque participant devient tour à tour contributeur et observateur des cas pratiques présentés.

Une session peut être composée à partir de plusieurs modules sélectionnés à la demande et organisée *in situ*, à l'initiative par exemple d'une commune pour ses élus, d'un EPCI ou d'un département pour les élus locaux de l'ensemble de leur territoire.

Ainsi, la programmation et l'action se préparent au cœur de la réflexion commune. Notre prestation répond au plus près aux besoins des élus et aux enjeux de territoire portés par la collectivité initiatrice, en suscitant un partage d'expérience qui pourra se poursuivre ultérieurement selon la dynamique des "réseaux apprenants"

Une démarche et des propositions qui se démarquent des offres habituelles

Une vision large du rôle de l'élu, fondée sur les valeurs de la République, une approche s'appuyant sur les objectifs de développement durable adoptés par l'ONU, une déconnexion des partis politiques et de tous intérêts, permettant un meilleur décryptage des enjeux et une optimisation de l'action.

Un apport de qualité garanti par la compétence et l'expérience de nos experts, ainsi que par la construction de prestations "sur mesure", adaptées aux problématiques de votre territoire par des intervenants qui viennent sur place, dans votre collectivité.

Typologie des formations de l'*if*ÉR

Les formations de l'***if*ÉR** relèvent de cinq catégories qui permettent d'accompagner les élus tout au long de leur mandat et dans leur parcours de formation :

Les formations thématiques

Elles permettent d'étudier et de s'approprier des compétences nécessaires à l'exercice de son mandat dans les différentes thématiques relevant des prérogatives des d'élus et de col-lectivités. Ces formations seront particulièrement ciblées sur les territoires et leurs projets, il sera largement encouragé de choisir, d'analyser et d'étudier des projets locaux, choisis par les élus, en cas pratique illustratif de la théorie

Les formations liées à l'actua-lité législative et réglemen-taire

Elles permettent de prendre connaissance de l'actualité juridique impactant l'exercice du mandat de l'élu et/ou le fonctionnement de la collectivité.

Les formations généralistes

Elles permettent d'acquérir les connaissances générales concernant l'organisation terri-toriale, le rôle des élus et des institutions.
Exemples : nouveaux élus ; les différents échelons locaux, leurs compétences et interactions ; les institutions et leur gouvernance ; les réglementations européennes et nationales et leur impact sur l'échelle locale ; les outils à disposition des élus ; les différentes instances d'intervention (syndicats, associations, …) ; la fonction publique et la place de l'élu ; le droit des élus ; les points de vigilance (abs, interactions entre différentes casquettes de l'élu …) dans l'exercice du mandat ; achat public (commande et marché public) ; les schémas directeurs et leur impact local ; citoyenneté et démocratie locale ; la communication institutionnelle (outils, moyens et règles de la communication politique et publique) …

Les formations de capacité personnelle dans le rôle d'élu

Très ponctuellement, l'***if*ÉR** proposera des forma-ions permettant d'accéder à des connaissances utiles à la qualification et au développement des capacités et compétences personnelles de l'élu.
Exemples : management des services et des équipes (le rôle des élus et interactions avec les agents) ; les atouts de la médiation dans cadre du mandat d'élus ; la communication de l'élu ; les réseaux sociaux ; la prise de parole en public ; animer une réunion …

Les formations sur mesure

L'***if*ÉR** proposera, dans son champ de compétence, des formations sur mesure aux élus et collectivités qui lui en feront la demande afin de répondre à des besoins spécifiques à leur situation et parcours de formation, voire à des problématiques spécifiques à certains territoires et certaines collectivités.

L'organisation d'une formation-type

La pédagogie proposée par l'***if****ÉR* est basée sur une journée de formation par thème abordé. Cette journée est dispensée au plus près des élus qui ont manifesté le besoin de cet apport péda-gogique. Le module présenté correspond aux ty-pologies 1,2,3 présentées ci-dessus.
La séance de formation suit, d'une manière générale un ordre prédéfini :

Matinée

Après le café d'accueil et de mise en relation entre les formateurs et les élus.
Présentation historique et des fondements du sujet.
Analyse du cadre légal et réglementaire.
Dispositifs contractuels, éventuelles incidentes des politiques de l'Union Européenne.

Après-midi

À partir de trois cas pratiques identifiés et choisis au préalable par les élus :

- Analyse des conditions de mise en œuvre des dispositions examinées le matin aux trois cas pratiques.
- Éventuellement travail en groupe sur des situations rencontrées pour voir quelles solutions peuvent être ou ont été trouvées.
- Présentation par l'équipe de formation des écueils rencontrés par les élus, des solutions à mettre en œuvre.

Conclusion de la journée

Questionnaire d'appréciation de la formation.
Les formations pourront se dérouler sur deux voire trois jours, ou en regroupement sur des thématiques spécifiques ou complémentaires en fonction de la demande des élus. La journée de formation se déroule généralement de 9h à 17h30 incluant une pause de 15 minutes par de-mi-journée et une pause déjeuner d'une heure.

Les formations (exemples extrait du catalogue)

Pour chacune des formations, il est indiqué le responsable pédagogique de la formation qui pourra faire appel, pour une partie de la formation, à d'autres membres de l'équipe pédagogique, ou faire intervenir un expert de son choix.

Documents de la formation :

- Une feuille d'émargement est à signer par les participants et l'intervenant par de-mi-journée de formation,
- Un support est remis à chaque participant à l'issue de la formation,
- Un questionnaire est donné aux participants à l'issue de la formation pour leur permettre d'exprimer leurs remarques ainsi que leur degré de satisfaction,
- Une attestation individuelle de formation est remise aux participants qui en font la demande.

Formations de l'*if*ÉR

Une offre de formation de haut niveau, approfondie et orientée spécifiquement sur les besoins concrets des élus locaux au sein de leurs territoires.
Une équipe pluridisciplinaire et expérimentée capable de dispenser des formations théoriques et pratiques dans un grand nombre de domaines.
Des sessions interactives et différenciées conçues à partir de vos propres enjeux.
Des formations directement opérationnelles, organisées *in situ* dans votre mairie, votre EPCI, votre département ou votre région.

Cinq thèmes de formation :

1. **Institutions, Stratégie et Gouvernance (ISG)**
2. **Démocratie Locale et Société (DLS)**
3. **Économie des Territoires (ÉcT)**
4. **Urbanisme et Aménagement (UAm)**
5. **Finances Locales (FiL)**

INSTITUTIONS, STRATÉGIE ET GOUVERNANCE

ISG.01

Le projet politique : mise en œuvre et suivi

Sylvie Rouillon-Valdiguié, consultante formatrice en marketing et management, a été Vice-Présidente de Toulouse Métropole. Elle a œuvré à la création de l'Agence d'attractivité de Toulouse Métropole.

Crise de légitimité des élu.e.s et de la démocratie représentative, demande de proximité et d'implication de la part des habitants, questionnement sur l'articulation entre prestations personnalisées et préservation de l'intérêt général… Les élu.e.s évoluent dans un environnement de plus en plus complexe tout en gardant en tête l'essentiel : mettre en œuvre leur programme électoral. La formation ambitionne de fournir aux élus un mode d'emploi afin, d'une part, de s'assurer que le projet politique se traduise en réalisations concrètes et produise des changements significatifs dans la vie des citoyen.ne.s et, d'autre part, d'être en capacité de prendre les décisions qui s'imposent pour maintenir le cap.

Objectifs de la formation

- Identifier les mécanismes d'un pilotage optimisé de l'action publique et le jeu des acteurs.
- Apprendre à faire évoluer les politiques publiques afin qu'elles prennent en compte les priorités du projet politique.
- Apprendre à mobiliser les ressources internes de la collectivité autour de la mise en œuvre du projet politique.
- Apprendre à fédérer les ressources externes de la collectivité autour de la mise en œuvre du projet politique.
- Organiser les relations entre élus et cadres de la collectivité autour de la mesure de la performance de l'action publique.
- Savoir analyser les difficultés rencontrées et repérer les décisions à prendre pour y faire face.
- Savoir valoriser le projet politique tout au long du mandat.

Prérequis : néant – rassembler les éléments de son projet politique pour venir avec des questions précises et un ou deux cas pratiques.

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIF
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visioconférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux

La déclinaison du projet politique dans les politiques publiques de la collectivité.

Comprendre les systèmes d'acteurs associés aux politiques publiques et le rôle des élu.e.s.

S'impliquer afin que les politiques publiques prennent bien en compte le projet politique.

Communiquer sur les politiques publiques en interne et en externe.

Fédérer les ressources internes et externes autour des politiques publiques.

Animer l'équipe politique pour garantir la cohérence du projet global.

La mise en œuvre du projet politique par l'administration, comment participer quand même…

Comprendre le rôle central de l'administration dans la réussite du projet politique.

Transformer le projet politique en projet d'administration : Diagnostic / appropriation du sujet / mise à contribution / concertation / définition des actions / portage politique pour une inscription dans la durée / adaptation & réajustement.

Valoriser les projets de service, garants de la mobilisation des agents au plus près des citoyens.

Encourager les dynamiques individuelles et collectives au sein de l'administration.

Le suivi de la mise en œuvre du projet politique pour préparer la suite

Disposer des bonnes informations au bon moment.

Prendre des décisions éclairées et s'assurer de leur application.

Communiquer sur les résultats de l'action publique.

Synthèse de la matinée

Synthèse

Questions réponses avec la salle

Après-midi

Cas pratiques

Regard sur les problématiques des élus locaux participant à cette session de formation

Le sujet sera choisi avec le groupe ; 1 thème intercommunal et 1 thème communal

Déclinaison du projet politique dans les politiques publiques de la collectivité

Mise en œuvre du projet politique dans l'opposition et poursuite des engagements

Conclusion

Clôture après un échange avec la salle sur la formation

Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

DÉMOCRATIE LOCALE ET SOCIÉTÉ

DLS.01

Démocratie locale et démocratie interactive ?

Par Michel Gourinchas, ancien maire de Cognac, ancien conseiller régional, an-cien Président de l'Agglomération du Grand-Cognac (16)

Présentation du thème retenu
Au plus proche des citoyens des outils de démocratie interactive, il n'y a pas d'opposition entre une démocratie délibérative telle que l'implique le fonctionnement d'un conseil municipal et l'utilisation des outils de démocratie participative.
Il faut que la place de l'élu soit clairement posée, que la décision finale incombe au conseil municipal et que l'on utilise les outils appropriés à la participation active des citoyens.

Le responsables pédagogique intervenant : Michel Gourinchas, Maire de Cognac, ancien conseiller ré-gional. Il associera un ou deux formateurs complémentaires en fonction de la taille de la commune et des problématiques identifiées à l'avance par les participants, notamment Elisabeth Durin, directrice de la communication, ancienne journaliste et élue locale.

Matinée

8 h 45	Accueil café, prise de contact
	Les bases
9 h 00	Présentation des attentes nouvelles de la population - La place de l'élu, le conseil municipal, les limites ; - La communication politique ; - Organiser la concertation, organiser l'expression de la démo-cratie interactive. Questions réponses avec la salle
10 h 30	**Pause**
10 h 45	Des conseils de quartiers, des réunions thématiques de concertation, la création de Comité des Acteurs Locaux, des conseils des Sages et/ou des Jeunes. - Les voies sont diverses mais toutes ouvrent la discussion avec la population concernée ; - La réalisation du PADD dans le PLU, l'élaboration d'un SCOT, la modification de plan de circulation, la création de nouveaux équipe-ments et leur implantation... ; - Les exemples sont multiples où la maîtrise de l'information et sa diffusion en amont peuvent être déterminantes dans la réussite de projet et leur appropriation par la population ; - Identification d'exemples possibles et des risques à ne pas mettre au point précisément la méthode. Questions réponses avec la salle

Pause de 12 h 45 à 13 h 45

Après-midi

	La pratique Trois cas pratiques issus de l'expérience des élus locaux participant à cette session de formation
13 h 45	Choix d'un projet, d'un document de planification - Mais anticiper une communication peut faire capoter un pro-jet ; - Il faut donc savoir mesurer les risques ; - Partant d'exemples concrets on peut expliquer pourquoi le maire a pu aboutir au projet voulu par une municipalité. Discussion des solutions avec la salle
15 h 45	**Pause**
16 h 00	Face aux contraintes budgétaires, partager et élaborer sur le budget et les budgets participatifs - Face au contexte des finances publiques, le maire est face à des choix cornéliens. Ouvrir le débat avec la population sur l'élaboration des choix budgétaires et des orientations fiscales peut permettre un résultat dépassionné et mieux partagé ; - Il pourra également être évoqué les budgets participatifs, sur quelques thèmes (voirie, culture, animations). Discussion des solutions avec la salle
17 h 15	**Conclusion**
17 h 30	Clôture après un échange avec la salle sur la formation Distribution d'un rapide questionnaire à renseigner sur place.

DLS.02

Quel rôle concret de l'élu en matière de laïcité ?

Marine CALAZEL - Attachée d'administration centrale, en poste au Conseil départemental de Haute-Garonne, ancienne responsable du débat public de la Commission d'application du principe de la laïcité dans la République dite "Commission Stasi", ancienne contrôleuse auprès du Contrôleur général des lieux de privation de liberté

Objectif : rappeler les fondamentaux de définition et d'obligations liées à la laïcité dans notre République et réfléchir et développer l'action au quotidien des élus au niveau de sa collectivité et notamment des services proposés.
Le programme sera adapté en fonction des participants, probablement avec un programme pour les maires de villes de moins de 20 000 habitants, d'une part, et pour les maires de villes e plus de 20 000 habitants, d'autre part.

Matinée

8 h 45	Accueil café, prise de contact
	Les bases
9 h 00	La laïcité, une valeur républicaine construite par l'Histoire - La loi du 9 décembre 1905 de séparation des églises et de État et corpus juridique ; - Les principes d'action : neutralité de l'État, égalité des droits, liberté individuelle de conscience ; - La limite de l'ordre public ; - La laïcité à l'école publique. Questions réponses avec la salle
10 h 30	**Pause**
10 h 45	Laïcité et services publics en pratique - Laïcité et agents publics ; - Laïcité et « collaborateurs occasionnels du service public » ; - Le cas particulier des élus ; - Laïcité et usagers ; - La gestion des lieux de culte et des cimetières ; - La gestion des subventions aux associations ; - Les interdits et les limites. Questions réponses avec la salle
11 h 45	Focus sur restauration scolaire, piscines municipales et crèches de Noël - Cantines un service public facultatif sans contrainte de menus ; - L'interdiction des horaires différenciés en fonction du sexe ; - L'interdiction des crèches en mairie… sauf "circonstances particulières et caractère culturel et festif".

Pause de 12 h 45 à 13 h 45

Après-midi

	La pratique Trois cas pratiques issus de l'expérience des élus locaux participant à cette session de formation
13 h 45	1/ les sorties scolaires Co production des solutions avec la salle
14 h 45	2/ les menus dans les cantines scolaires Co production des solutions avec la salle
15 h 45	**Pause**
16 h 00	3/ sujet choisi en début de journée par les participants pour répondre au mieux aux attentes
17 h 15	**Conclusion**
17 h 30	Clôture après un échange avec la salle sur la formation Distribution d'un rapide questionnaire à renseigner sur place.

ÉCONOMIE DES TERRITOIRES

ÉcT.01 - Agir pour un développement économique efficace, inscrit dans la transition écologique

institut de formation des Élus de la République

EcT.01

Économie des territoires : agir pour un développe-ment économique efficace, inscrit dans la transi-tion écologique

Michel Valdiguié Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.
Le formateur a connu une carrière éclectique en passant du secteur privé à la fonction publique locale et nationale ; cadre dirigeant de Motorola, Conseiller à la Cour des comptes, ancien adjoint au maire de Toulouse et vice- président de la Région Midi-Pyrénées en charge du développement économique et du tourisme. Il saura présenter et illustrer les différents concepts du développement économique.

Le développement économique harmonieux d'un territoire est une nécessité impérative pour une équipe d'élus responsables : sa mise en œuvre exige le respect de quelques conditions. Bien se pénétrer que les élus ne créent pas eux-mêmes les emplois mais agissent sur l'attractivité du territoire par la création d'infrastructures appropriées et le rassemblement des volontés pour atteindre l'objectif poursuivi ; ce dernier doit être clairement établi en partant d'une analyse rigoureuse de la situation économique présente en mettant en avant, sans faux semblant, les forces et faiblesses du territoire. Un plan d'action pour la durée du mandat sera décidé en choisissant les cibles et en attribuant les moyens humains et financiers pour la réalisation des objectifs.

Objectifs de la formation

- Comprendre l'organisation à établir pour agir avec efficacité
- Comprendre le rôle des élus
- Etablir comment mettre en place une organisation adaptée
- Savoir répondre aux attentes des parties prenantes
- Décrypter les actions engagées sur les différents territoires

Prérequis : néant

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Planifier et organiser : nécessité d'une phase préalable de choix politiques en matière d'équipements collectifs et de négociation avec les collectivités territoriales concernées. Regard sur les actions pertinentes : programmer les équipements, contractualiser avec l'État, cibles les atouts et mettre en synergie des acteurs locaux partenaires. **Accueillir et convaincre** : le rôle essentiel des élus responsables de la pertinence et de la cohérence des choix politiques pour se distinguer en donnant à tous les partenaires-acteurs une place claire et précise. - Créer la structure chef de file adaptée pour la prospection - Imaginer un plan d'action s'appuyant sur une communication puissante - Mise en avant des points forts par rapport aux concurrents (coûts, cadre et qualité de vie, environnement, enseignement, logement, vie culturelle etc…) **Conserver les activités** : inscrire ses avantages dans la continuité. -Maintenir des impositions locales raisonnables et stables -Accompagner l'implantation en soutenant les familles des salariés (emplois, logement, écoles, insertion sociale etc…) -Poursuivre l'amélioration de l'environnement des entreprises et contribuer à des rapprochements avec l'université et la recherche
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Comment vivifier l'attractivité d'un territoire ? Les bonnes pratiques (les villes qui ont réussi à attirer des entreprises et leurs efforts pour maintenir leur avance par exemple Lyon ou Montpellier) **Vaincre les résistances locales aux changements (bastions autonomes, conservatisme..) et persuader tous les acteurs d'agir en commun** Discussion des solutions avec la salle et coproduction des solutions
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

ÉcT.02 - Mettre en oeuvre un développement territorial par dynamisation des projets

institut de formation des Élus de la République

EcT.02

Mise en œuvre d'un développement territorial de dynamisation par projets

Sous la coordination de Philippe Grall, ingénieur des Ponts, ancien directeur général d'une Etablissement public foncier, accompagné de spécialistes aménagement et développement de projets, Michel Gourinchas, ancien maire de Cognac (16). Ils ont pu expérimenter et travailler avec les collectivités depuis plus de dix années, en anticipant souvent les phénomènes de déprise et de délaissement, dans les zones rurales ou intermédiaires. En fonction des territoires et des demandes, ils associent d'autres intervenants : géographes, techniciens du développement local, anciens élus ou élus en exercice, chefs d'entreprises

De nombreux territoires ont été progressivement ou brutalement touchés par la déprise, la sensation d'abandon et d'éloignement du développement. Faute de stratégie de moyen terme, trop difficile à mettre en place durant un mandat pour disposer de résultats probants, les élus doivent souvent s'investir très rapidement dans des projets de dynamisation du territoire (activité économique, emploi, développement urbain et commercial, développement touristique). Ils sont souvent démunis face à une absence d'appui disponible tant dans le secteur public que privé. Les récents programmes nationaux ont permis de commencer à inverser la tendance, mais il reste à accompagner encore fortement l'initiative des élus et les aider à structurer leur action pour profiter des opportunités et des atouts et atteindre des résultats probants.

Objectifs de la formation

- Dynamisation territoriale
- Territoires ruraux et développement de projets
- Action foncière et développement de projets
- Economie et gouvernance de projets locaux

Prérequis : Aucun particulier. Identifier des projets locaux pour les aborder en formation

Modalités	
Type de formation	Formation collective en format d'atelier
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIF élus
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures ou sur 2 jours
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs.trices proches
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Contexte et identification de la situation tendue ou en déprise. Les constats, les sources, la théorie des territoires. Quels indicateurs ? Quelle vigilance Les limites et la réactivité prudente par rapport à la planification. Quel dialogue, quelle veille avec les acteurs et la population ? Les atouts d'un territoire ? Tour de table des difficultés rencontrées par les participants. Qu'est- ce qu'un projet ? Identification d'objectifs et méthode de conduite de projets. Développement urbain, développement économique, développement territorial ? Quelle coordination de projets pour relancer un territoire et réagir à (1) la saturation ? (2) à la déprise ?
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Travail sur deux cas pratiques, par exemple : Identification des leviers et stratégies territoriales, s'appuyer sur les atouts du territoire, comment sélectionner et mobiliser les acteurs ? Quels appuis de l'État et des autres collectivités ? Quels appuis du secteur privé ? Piloter un consultant ? Le moyen-long terme ? Comment se projeter dans une gestion dynamique de projet ? Co production des solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

ÉcT.03 - Définir et mettre en oeuvre une stratégie foncière pour accélérer les projets

EcT.03

Quelle action foncière pour mettre en œuvre vos projets ?

Sous la coordination de Philippe Grall, ingénieur des Ponts, ancien directeur général d'un établissement public foncier régional, accompagnés d'anciens élus et de spécialistes du développement local, de l'aménagement foncier et de l'habitat.

Dans le cadre de la mise en œuvre de leurs projets municipaux ou urbains structurants disposent d'outils dans le code de l'urbanisme et le code de l'expropriation, privilège de la puissance publique. Souvent les projets et surtout leur réalisation sont conditionnés à une action foncière anticipatrice et optimisée sur le plan de l'ingénierie, mais aussi juridique et financière. Cette formation s'inscrit dans un appui renforcé aux maires pour mettre en œuvre leurs politiques décidées localement, à l'issue des étapes de la démocratie locale.

Objectifs de la formation

- Action foncière au service des projets des territoires
- Outils réglementaires d'aménagement et d'urbanisme
- Economie des projets et évaluation des valeurs vénales

Prérequis : idéalement élus au portefeuille d'urbanisme et d'aménagement

Modalités	
Type de formation	Formation collective en format d'atelier
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIF élus
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures ou sur 2 jours
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs.trices proches
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Le foncier comme base des projets politiques. Mobiliser le foncier public/privé, pourquoi ? Foncier et projet : l'enjeu de la localisation. Négociation amiable, droit de préemption et déclaration d'utilité publique (DUP). Maitriser le foncier par les documents d'urbanisme dans les documents d'urbanisme. La formation des valeurs foncières. Différents modes d'évaluation. Le rôle des documents d'urbanisme dans la formation des valeurs. Foncier et projet : l'enjeu de la localisation. Foncier et projet dans les documents d'urbanisme. La spéculation foncière et les outils pour la réguler. Les outils fonciers d'action publique. Reconversion urbaine ou de grands ensembles.
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Travail sur deux cas pratiques en coproduction des solutions avec la salle et choisis avec les exemples des élus présents
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

EcT.04

Mettre en place une stratégie touristique : le rôle de l'élu.e pour l'impulser

Sylvie Rouillon Valdiguié, consultante formatrice en marketing et management, a été Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge des politiques Touristiques et présidente à la Fédération des EPL de la commission Tourisme, Culture, Loisirs. Elle a œuvré à la création de l'Agence d'attractivité de Toulouse Métropole.

Les territoires se livrent une compétition croissante pour attirer et retenir des activités économiques, entreprises, touristes…Les pouvoirs publics ont désormais l'impératif de mieux « vendre » leurs territoires. Il s'agira donc de faire comprendre les logiques d'attractivité des territoires, d'expliciter les champs d'actions pour la stratégie touristique et de délivrer un mode d'emploi pour l'élu en charge, car le tourisme est une économie mixte. Cette formation vous fera découvrir des expériences concrètes de toute la France ; politique des offices de tourisme et Agences d'attractivités, marques territoriales…

Objectifs de la formation

- Comprendre les spécificités de l'organisation touristique en France
- Analyser les enjeux de marché et de gestion
- Comprendre l'approche sectorielle du tourisme ; tourisme d'affaires, tourisme durable, culturel, industriel, tourisme de montagne et balnéaire
- Comprendre à quoi sert l'office de tourisme
- Établir le rôle auprès des parties prenantes

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Elu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Le territoire et la compétence tourisme La compétence tourisme : tourisme loisirs, tourisme d'affaires Les outils de cadrage de la politique touristique (classement, convention…) Le tourisme responsable **Réfléchir, concerter et mettre en place une stratégie touristique** Les contenus : - Les indicateurs clés de la fréquentation et l'observation - Les clientèles et les nouvelles pratiques et demandes - Les ressources (revente, boutique, taxe de séjour, TA) La méthode : - Réalisation d'un Schéma directeur du tourisme - L'animation des professionnels du territoire - L'outil support : Optimiser l'OT
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques
Coproduction de solutions selon les demandes formulées par les élus participants et /où à partir de problématiques clés proposées par le formateur. - Est-il utile, nécessaire de mettre en place un schéma directeur du tourisme ? - A-t-on besoin d'une marque de territoire ? Pour quoi faire ? - Quelle forme juridique peuvent prendre les Offices de tourisme / CDT ? - Cluster, Agence : inventer de nouvelles transversalités Coproduction de solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

ÉcT.05

Placer l'élu.e au cœur des démarches d'attractivité

Sylvie Rouillon Valdiguié, consultante formatrice en marketing et management, a été Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge des politiques Touristiques et présidente à la Fédération des EPL de la commission Tourisme, Culture, Loisirs. Elle a œuvré à la création de l'Agence d'attractivité de Toulouse Métropole.

En tant que décideur, il revient aux élu.e.s d'impulser la réflexion, de fédérer l'ensemble des acteurs autour d'une démarche d'attractivité qui ne peut plus être qu'une simple vision. Car dans une économie ouverte et de plus en plus concurrentielle, les territoires se livrent une compétition croissante pour attirer et retenir les activités économiques, entreprises, étudiants, touristes et actifs.
Il s'agira ici d'avoir un regard sur le « rôle d'un.e élu.e.s » dans les politiques publiques (Comment analyser l'intérêt général ? Défendre et construire...) mais aussi de comprendre le cheminement d'un projet politique.

Objectifs de la formation

- *Comprendre les mécanismes d'un pilotage optimisé de l'action publique territoriale*
- *Comprendre le jeu des acteurs et répondre aux attentes des parties prenantes*
- *Être capable de situer le contexte dans lequel évoluent les politiques publiques pour passer du projet politique à la stratégie de territoire.*

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire
Mode	Présentiel sur le territoire
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Le contexte de l'action publique territoriale
Réforme territoriale et décentralisation Relations entre acteurs – logique de la demande Différenciation
La posture de l'élu.e : défendre et construire
Les 3 défis : mise en concurrence, restructuration du service public, crise du politique. Questions réponses avec la salle
Mettre en place une stratégie à partir d'un projet politique : les 7 étapes clés.
Questions réponses avec la salle

Après-midi

La pratique Trois cas pratiques issus de l'expérience des élus locaux participant à cette session de formation
1/ Coconstruire l'attractivité ; comment bien faire ? - Ecosystème global / diagnostic de territoire - Concertation - Gouvernance adaptée A partir d'un ou plusieurs exemples proposés par les participants, coproduction de solutions avec la salle
2/ Une marque de territoire ? Information ou communication, quel besoin pour l'élu.e - Stratégie de communication vs information - La marque un objectif ? A partir d'un ou plusieurs exemples proposés par les participants, coproduction de solutions avec la salle
Pause
3/ Le diagnostic et les schémas : atouts ou contraintes, réalisations - Réflexions et préparation - Réalisation A partir d'un ou plusieurs exemples proposés par les participants, coproduction de solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation

ÉcT.06 - Transformer et valoriser la ville grâce aux leviers touristiques

institut de formation des Élus de la République

EcT.06

Transformer et valoriser la ville grâce aux leviers touristiques

(Vers un parcours touristique et patrimonial au service du développement urbain)

Par Sylvie Rouillon-Valdiguié, consultante et formatrice en marketing territorial et politiques publiques. Elle a été Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du Tourisme et présidente à la Fédération des EPL de la commission Tourisme, Culture, Loisirs.
& Christine Hoarau-Beauval, Présidente de l'agence de marketing territoriale Le Visiteur d'Architecture, Maître de Conférence à l'ESA en Communication et Fabrique de la ville, et historienne de la ville contemporaine. Elle est l'auteure de plusieurs ouvrages au Moniteur dont Réinvestir les toits, sorti en novembre 2020, et s'intéresse, non seulement aux dynamiques d'évolution des villes à toutes les échelles, mais aussi à la pensée sur le bien vivre ensemble et notamment la programmation des espaces publics.

Aujourd'hui, patrimoine, tourisme et renouvellement urbain sont encore trop souvent traités en silo quelle que soit l'échelle urbaine abordée. Pourtant les différentes crises que nous subissons et les injonctions à la résilience des territoires, prônent pour un rééquilibrage de l'offre globale des villes autour d'un programme fort intégrant ces 3 aspects fondamentaux du développement d'une ville.
Mais alors, comment construire son identité territoriale tout en répondant aux grands enjeux de développement durable, d'urbanisation des territoires, et de concurrence des dynamiques économiques et touristiques ?

Objectifs de la formation

- Savoir analyser le potentiel d'un patrimoine matériel ou immatériel dans un objectif de valorisation globale de l'identité d'une ville.
- Renforcer les compétences des élu.e.s et de leurs équipes pour construire un programme touristique stratégique, levier du développement et du renouvellement urbain, en utilisant les leviers que sont le patrimoine, le tourisme, le commerce…
- Découvrir une méthode de co-construction pour mieux consolider son message, sa communication.

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
C'est quoi une ville ? Définition et regard sur les concepts de ville. C'est quoi un territoire ? définitions et perceptions. **Transformation du territoire et leviers touristiques** Concilier territoire, patrimoine et offre touristique : c'est quoi un territoire touristique ? Les clientèles et les nouvelles pratiques et demandes Le tourisme responsable **Patrimoine, monuments historiques et leur valorisation : est-ce du tourisme ?** Définition et regards sur les acteurs et facteurs de réussite pour la valorisation **Mettre en place une stratégie globale de développement : ressources et méthode** Identifier les ressources et les acteurs / partenaires Quelle programmation urbaine ? Quels itinéraires ? Une identité et laquelle ? Un diagnostic vers un schéma directeur global patrimoine – tourisme
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques Atelier co-développement : Faire sauter les verrous pour mettre votre territoire en action
Coproduction de solutions selon les demandes formulées par les élus participants et /où à partir de problématiques clés proposées par le formateur et adaptés selon les problématiques territoriales. - **Présentation de l'exemple de Tonnerre en Bourgogne – programme Popsu.** Cas Pratique mené par Christine Hoarau-Beauval. - **Présentation de l'exemple Agence d'attractivité de Toulouse- Métropole** Cas Pratique mené par Sylvie Rouillon-Valdiguié.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

ÉcT.07 - Réussir le développement local grâce aux grands projets de transport

ÉcT.07

Réussir le développement local grâce aux grands projets de transport

Par Philippe Grall, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, expert foncier, spécialiste du renouveau urbain, ancien directeur général d'un Établissement public foncier, spécialiste de l'aménagement, des transports et du développement urbain.
& Sylvie Rouillon Valdiguié, consultante et formatrice en marketing territorial et politiques publiques. Elle a été Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge du Tourisme et présidente à la Fédération des EPL de la commission Tourisme, Culture, Loisirs. Elle a œuvré à la création de l'Agence d'attractivité de Toulouse Métropole. Elle intervient à l'Institut Catholique de Toulouse sur le marketing culturel et sur la Chaire d'Attractivité et marketing territorial-AMU.
& Pierre Landes, géographe, diplômé en urbanisme et développement économique territorial, co-rapporteur du Rapport de Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne, sur la maîtrise des prix du foncier.
Participation ponctuelle d'autres formateurs professionnels dans le domaine du recyclage foncier et du renouveau urbain

L'objet de la formation sera d'engager une réflexion sur la notion de valorisation des bénéfices d'un grand projet de transport sur un territoire. De la définition d'un Grand Projet aux leviers ou bénéfices maximisés ; cette formation vous livrera les clés pour maximiser l'effet et faire l'articulation avec les autres projets du territoire.

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux et apports d'un grand projet de transport
- Savoir comment analyser les potentiels du territoire
- Savoir établir les relations avec l'exploitant de l'infrastructure et le maitre d'ouvrage
- Établir comment promouvoir son projet
- Apprendre à articuler les projets locaux pour bénéficier des apports du grand projet (tourisme, développement économique, attractivité)

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Qu'est-ce qu'un grand projet de transport ? Sa justification, son financement, son utilité publique L'évaluation économique du projet Les retombées sur le territoire traversé Le maître d'ouvrage, l'opérateur, la puissance publique **Les leviers du développement local et de valorisation à travers ce grand projet** Analyse du projet et du territoire traversé : contexte politique, économique, technique et financier Négociation avec l'opérateur de gestion Axes de développement : économiques, touristiques, patrimoniaux, de communication…
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques
Coproduction de solutions selon les demandes formulées par les élus participants et/où à partir de problématiques clés proposées par le formateur et adaptées selon les problématiques territoriales. Ateliers de co-développement sur les projets connexes au projet de transport en faveur du développement local. Focus sur les pistes de projets touristiques Coproduction avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

ÉcT.08 - Relancer une dynamique économique en territoire de montagne

ÉcT.08

Relancer une dynamique économique en territoire de montagne

Sylvie Rouillon-Valdiguié, ancienne Vice-Présidente de Toulouse Métropole en charge des politiques touristiques, consultante et formatrice ;
Philippe Grall, ingénieur en chef des Ponts, ancien directeur général d'EPF régional sur les territoires, spécialiste aménagement et immobilier ;
Christine Hoarau-Beauval, historienne de la ville contemporaine, Présidente de l'agence de marketing territoriale Le Visiteur d'Architecture, Maître de Conférence ;
Pierre Torrente, Maître de Conférence ISTHIA Toulouse 2, Directeur du Campus des métiers du tourisme pyrénéen ;
Alexandra Emery, MRICS, spécialiste de l'immobilier et de la construction.

Cette formation vise à faire un point sur la situation actuelle de l'économie de montagne, sur le développement économique actuel ; les acteurs engagés, le commerce, le tourisme et les projets de long terme. Il s'agit d'identifier les enjeux, les leviers et les perspectives ainsi que les actions d'urgence ou de long terme dans le contexte actuel de crise dont les impacts seront durables. Le patrimoine immobilier touristique de montagne sera également traité. La formation étudiera des cas pratiques très concrets sur des projets de transformation immobilier, commerciaux, touristiques, économiques pour préparer l'avenir et le Plan Montagne.

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux de la conduite de projets dans un contexte de crise
- Étudier les pistes pour transformer et valoriser la Montagne : développement économique, tourisme, patrimoine
- Coproduction d'un premier Plan de relance sur votre territoire.

Prérequis : pas de prérequis. Intérêt et compétences pour la transformation de la montagne

Modalités	
Type de formation	Formation collective sur un ou deux jours
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE. 1 ou 2 jours.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence.
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur 1 ou plusieurs journées

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
1/ Analyse de l'impact de la crise et de la situation des zones de montagne à fort attractivité touristique notamment 2/ Identification les éléments de crise et des pistes de leviers de transformation territoriale 3/ Quelles perspectives ? 4 / Les leviers des projets nouveaux ; quelle transformation faut-il engager ? - tourisme, - économie résidentielle, - économie locale stratégique, - transformation des patrimoines immobiliers des années 1970 – 1980 : quelle transformation des copropriétés pour éviter l'obsolescence? 5/ L'économie du tourisme : les grands acteurs, les parties prenantes (les commerces, les saisonniers, les indépendants) et la logique de "faire venir". 6/ Les perspectives internationales, la relance de l'attractivité post-crise
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Coproduction de solutions selon les demandes formulées par les élus participants et/où à partir de problématiques clés proposées par le formateur et adaptées selon les problématiques territoriales, notamment : **Développement durable et écologique :** quel impact sur les sites ? **Montagne 4 saisons ou multi-métiers :** quelles infrastructures, quelles transformations sont nécessaires ? **Votre plan de relance à construire** : retour sur les leviers immobiliers, la restructuration des infrastructures et équipements sportifs de montagne, adaptation des commerces et appui aux artisans pour maintenir l'emploi (autres pistes : agriculture et élevage durable, industrie et diversification du tourisme, développement des produits locaux, labels ?)
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

URBANISME ET AMÉNAGEMENT

UAm.03

Transformer durablement la ville avec un projet urbain opérationnel

Par Martin Duplantier, Louis Téqui, architectes, Frédéric Doublet, chef d'entreprise, et Philippe Grall, ingénieur des Ponts, spécialisé dans l'immobilier, le logement et l'aménagement, ancien directeur général d'Etablissement public foncier

Comment faire la ville autrement ? Comment intégrer la réactivité face aux menaces et risques qui pèsent sur nos villes en zone urbaine tendue comme en zone rurale ? Ce programme sera animé avec l'association Architectes et Maîtres d'ouvrages (AMO), association se mobilisant pour la qualité architecturale mais surtout le dialogue constructif entre architectes et maîtres d'ouvrage pour contribuer à la mutation de la ville de demain, dans l'objectif de favoriser la concrétisation des projets des élus. L'objectif de cette formation sur un ou deux jours, permettra de rassembler des conférences, d'interventions d'experts et de professionnels opérationnels de l'urbanisme et de l'aménagement sur des projets dans la ville rurale comme en zone tendue.
La programmation de cette formation part du constat que les élus sont confrontés à des pollutions, à l'engorgement des villes, une mobilité durable en pleine transformation. Donc en deux mots : transformer la ville, ses usages et son organisation, une obligation de réagir ?

Objectifs de la formation

- Comment maintenir une qualité urbaine ?
- Réagir face à la mutation des zones urbaines, aux risques quotidiens et de long terme
- Piloter son projet urbain dans la ville

Prérequis : idéalement élus au portefeuille d'urbanisme et d'aménagement

Modalités	
Type de formation	Formation collective en format d'atelier
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIF élus
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures sur une journée ou 14 heures sur 2 jours
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs.trices proches
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Un projet urbain : quelle utilité et comment le définir? Exemples de transformations urbaines dans quelques villes, moyennes comme importantes. Maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre. La conduite de projet urbain : d'un immeuble à un tissu urbain cohérent et dynamique. Les leviers de l'urbanisme dans l'action publique La transformation de la ville : les risques, menaces, atouts et dynamiques urbaines en faveur du développement et de la vitalité du tissu urbaine au quotidien avec ses habitants ? Les risques qui pèsent sur la ville. Les menaces externes, voire internes, liées à l'économie, les stratégies d'acteurs économiques et industriels. L'habitat et sa mutation. Le poids de l'économie sur la vie urbaine au quotidien. Les attentes des citoyens et l'obligation de réagir.
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle et préparation des cas pratiques

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Travail sur deux cas pratiques et coproduction de solutions avec la salle et choisis avec les exemples des élus présents, par exemple : Approche des objectifs et des pressions externes au projet urbain. La méthode d'un projet urbain : objectifs, définition, mise en œuvre, pilotage jusqu'à l'inauguration. Identifier les outils et les opérateurs : quelques exemples. En format sur deux jours, les présentations seront plus détaillées et plus adaptées encore en fonction des attentes des élus présents, et un travail plus détaillé sera effectué sur des cas pratiques soumis par les participants.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.04

Savoir maîtriser une opération immobilière privée

Frédéric Doublet, chef d'entreprise dans la maîtrise d'ouvrage en immobilier, diplômé ESTP et MIT, formateur depuis 10 ans auprès d'institutions académiques et Olivier Jochyms, architecte DESA En fonction de la demande des élus, ils seront accompagnés par une participation ponctuelle d'autres formateurs professionnels dans le domaine du foncier et de l'urbanisme.
La cession pourra être organisée sur un ou deux jours, en fonction des demandes des collectivités

Cette formation vise à apporter les et l'étude de cas pratiques concrets pour les élus en matière de maîtrise d'ouvrage privée pour les projets de logements, en intégrant les clés du dialogue avec les partenaires privés ainsi que les fondamentaux de la sélection d'équipes, des projets, et des objectifs urbains ou architecturaux que peuvent tenir les élus.
Conduite par un duo innovant fondamentaux entre un architecte et un promoteur, il s'agit d'apporter les clés de la connaissance de l'économie réelle des projets urbains aux élus. Ainsi armés, ces derniers pourront mieux négocier avec les partenaires privés pour veiller à la réalisation de leurs objectifs politiques en matière d'aménagement

Objectifs de la formation

- Connaissance des acteurs, de la négociation et des réglementations fondamentales en droit de l'urbanisme
- Connaissance du montage d'une opération d'aménagement ou immobilière par un maître d'ouvrage privé
- Les enjeux, facteurs et risques d'entente et de négociation
- L'évolution de la construction de la ville, les choix architecturaux

Prérequis : Aucun prérequis. Intérêt et compétence de l'élu en matière d'urbanisme souhaités pour apporter des exemples concrets

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
I - un projet immobilier 1. Introduction : Qu'est-ce qu'un promoteur immobilier ? 2. Historique et contextes politique, culturels, juridiques et fiscaux 3. Les coûts de travaux et les normes 4. Les autorisations d'urbanisme 5. La commercialisation, les garanties, les risques, le financement II - Le projet architectural : de la faisabilité à l'avant-projet. 1. La faisabilité : Intégration des règles du PLU (droit et devoir), dialogue avec la mairie 2. L'aspect architectural 3. Le permis de construire Questions réponses avec la salle
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Trois cas pratiques illustratifs choisis en fonction des collectivités, des profils et des demandes des élus analysant le dialogue entre les élus et les acteurs de la maîtrise d'ouvrage privée. Coproduction de solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.05

Comment travailler avec un promoteur immobilier ?

Frédéric Doublet, Chef d'entreprise en promotion immobilière résidentielle, ESTP, MIT, Olivier Jochyms, Architecte DESA, ainsi que des interventions ponctuelles d'autres experts selon les demandes des élus

Cette formation vise à donner aux élus les fondamentaux des relations avec un promoteur immobilier pour une opération résidentielle de logements, ainsi que du rôle d'un architecte dans la maîtrise d'ouvrage privée. Dans ce cadre, les élus pourront maîtriser les éléments de négociation avec un acteur privé afin que sa contribution à la formation de la ville s'inscrive dans les préoccupations des élus (développement durable, qualité urbaine...).

Objectifs de la formation

- Introduction et détails des contextes politique, juridique et fiscal de la maîtrise d'ouvrage privée
- Bien identifier et qualifier un maître d'ouvrage privé pour l'immobilier de logement
- Détailler la faisabilité et l'avant-projet du projet architectural

Prérequis : pas de prérequis - intérêt des élus pour la construction de la ville et le logement

Modalités	
Type de formation	Formation collective et adaptable sur une ou deux journées
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur 1 ou 2 journées, voire une troisième sur des cas pratiques plus approfondis

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Présentation de la maîtrise d'ouvrage privée, son histoire et les cadres juridiques et fiscaux Les marchés immobiliers, la commercialisation, le financement d'une opération immobilière Le projet architectural de la faisabilité (études, PLU) à l'avant-projet, les enjeux d'un projet, permis de construire et principaux écueils Les partenaires, le chantier, la qualité de la construction La démarche architecturale et le permis de construire Les grandes étapes de négociation entre un élu et le maître d'ouvrage privé et son architecte Les grands débats sur un projet, la concertation avec les riverains Les nouveaux promoteurs, l'avenir de l'évolution des villes, l'innovation et les équilibres financiers
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
A minima trois cas pratiques issus de l'expérience des élus locaux participants à la formation. Analyse et recommandations en coproduction. En cas de formation sur deux ou trois jours, des cas pratiques plus approfondis seront analysés en ateliers lors de la 2e ou la 3e journée.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

UAm.06 - Comment stimuler la rénovation énergétique des bâtiments anciens

institut de formation des Élus de la République

UAm.06

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Comment stimuler la rénovation énergétique des bâtiments anciens

Ambroise Berra, Architecte associé cogérant SWAN Architectes
Mathilde Arondel, Directrice développement national Grands Projets Chez ID&AL groupe
Nathalie Tchang, Présidente de Tribu Energie

Cette formation vise à donner aux élus des clés pour savoir encourager la rénovation énergétique des bâtiments anciens, qu'ils soient des propriétés publiques ou privées, dans le cadre d'une politique de développement durable.

Objectifs de la formation

- Connaître les contextes politique, juridique et fiscal de la maîtrise d'ouvrage privée
- Bien identifier et qualifier un maître d'ouvrage privé pour l'immobilier de logement
- Appréhender la faisabilité et l'avant-projet du projet architectural

Prérequis : pas de prérequis - intérêt des élus pour la construction de la ville et le logement

Modalités	
Type de formation	Formation collective et adaptable sur une ou une demie journée
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement, distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur une ou une demie journée

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Les enjeux de la rénovation énergétique qui : s'inscrivent dans une stratégie globale de recyclage urbain ; un des piliers de la réponse aux enjeux environnementaux avec la stratégie bas-carbone ; un des éléments de réponses pour lutter contre l'étalement urbain et favoriser la revitalisation des centres villes existants. Comment y arrive-t-on ? Les principaux points d'attention pour les élus locaux : les besoins : les outils pour le diagnostic et l'audit énergétique ; scénarii de rénovation dans une approche globale enveloppe + équipements selon les exigences ; les contraintes contradictoires entre le confort et les économies d'énergie et autres ; dimensionnement des équipements dans l'objectif d'une performance énergétique et du confort des usagers ; les particularités d'une rénovation en site occupé ; élaboration du montage financier et d'un projet argumenté ; état actuel des aides financières mobilisables en rénovation et leur évolution possible.
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Études de cas avec des typologies de bâtiments différents : présentation de 2/3 cas pratiques avec retour d'expériences
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

UAm.07 - Appréhender les nouvelles formes de logement et les développer

institut de formation des Élus de la République

UAm.07

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Appréhender les nouvelles formes de logement et les développer

Denis Humbert, Architecte du patrimoine, Master des Ponts-et-Chaussées, investisseur libéral,
Vincent Isnard, Ingénieur ESTP, Expert auprès des tribunaux, ancien directeur des investissements du MIN de Rungis, ainsi que d'autres professionnels

Cette formation vise à donner aux élus des clés pour mieux comprendre les évolutions relatives aux formes de logement, pour appréhender leur rôle et comment mobiliser des moyens pour répondre aux besoins de leur commune

Objectifs de la formation

- Revoir les fondamentaux sur le politique, l'architecture et le patrimoine rural et urbain
- Connaître l'évolution des typologies de l'habitat
- Comprendre les enjeux de l'amélioration de l'habitat existant et futur
- Appréhender les nouvelles formes de logement et savoir comment les prendre en compte.

Prérequis : pas de prérequis - intérêt des élus pour l'évolution de la ville et du logement

Modalités	
Type de formation	Formation collective et adaptable sur une journée
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement, distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur une journée

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
LE POLITIQUE, L'ARCHITECTURE ET LE PATRIMOINE RURAL ET URBAIN L'apport de l'architecte, la qualité architecturale, une intégration réussie Dialogue entre élus, électeurs habitants, opérateurs et architectes Apprendre à regarder la ville et le paysage : regarder c'est garder, voir c'est savoir **GENERALITES SUR L'EVOLUTION DES TYPOLOGIES DE L'HABITAT** Évolution des matériaux et techniques constructives, des usages et des typologies architecturales, l'adaptation des logements aux évolutions de la manière d'habiter ? Les politiques de l'innovation dans l'habitat en lien avec l'industrialisation du bâtiment La permanence des typologies rurales d'avant la révolution industrielle **LES ENJEUX DE L'AMELIORATION DE L'HABITAT EXISTANT ET FUTUR** Des logements plus sains pour les usagers et pour l'environnement. Moins d'étalement, plus de mixité et de souplesse d'utilisation. Maîtriser les coûts du foncier et de la construction **LES NOUVELLES FORMES DE LOGEMENT – SUITE A LA CRISE du "Covid 19"** Habitat groupé, Mixité fonctionnelle et sociale, Habitat écologique, « Leçon » du Covid19 (autonomie résidence travail et surface extérieure végétalisée), rénovation, réhabilitation, reconversion, recyclage, réutilisation, réemploi, déconstruction **LE CAS DE LA DENSIFICATION ET DE LA REQUALIFICATION URBAINE** Lutte contre l'étalement urbain et le mitage pavillonnaire. Réhabilitation des friches urbaines Requalification des entrées de ville. Densification des zones urbaines (surélévations, extensions, occupation des vides). Amélioration des Plans Locaux d'Urbanisme
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Etudes de cas de réflexion sur des cas pratiques dans les communes des élus présents
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.08

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Comment développer l'usage du bois dans la ville

Marion Cloarec, Architecte DGLP, Assistante maîtrise d'ouvrage Bois, audit, conseil, ancienne directrice de la formation au Comité national de Développement du Bois (CNDB)
Claire Leloy, Conseil en stratégie et développement écoconstruction, pilote du projet "Pacte Bois-biosourcé Ile-de-France"

Cette formation vise à donner aux élus des clés pour mieux les enjeux du bois dans la construction et les leviers dont ils disposent pour encourager l'utilisation du bois dans la construction de la ville de demain.

Objectifs de la formation

- Comprendre les enjeux environnementaux, urbains et économiques de l'usage du bois
- Identifier les leviers mobilisables par les élus en fonction des retours d'expérience et des perspectives quant à l'usage du bois dans la construction de la ville

Prérequis : intérêt des élus pour l'innovation dans la construction et pour la transition écologique

Modalités	
Type de formation	Formation collective et adaptable sur une journée
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur une journée

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Après une introduction générale, il s'agit de détailler les différents enjeux de l'intégration du bois dans la ville et dans la construction de la ville : enjeu environnemental, urbain, économique et de société. Face aux problématiques du réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources et au poids de la construction dans ces enjeux, il s'agira de répondre à de très nombreuses questions autour des axes d'analyse autour des enjeux, comme par exemple : pourquoi et comment le bois comme solution ? Ainsi, seront abordées les qualités du bois, sa faible pollution, sa bioéconomie, son im-pact sur la biodiversité dans la ville, la possible préfabrication et rapidité de construc-tion, etc... Cette formation s'appuiera également sur deux workshops et des retours d'expérience ainsi qu'un approfondissement thématique élaborés et adaptés en fonction des attentes des élus et de leurs territoires de compétence
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques et workshops
Les élus présents seront invités à présenter des préoccupations dans leurs communes ou plus largement dans leurs territoires d'action.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.09

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Comment (ré)concilier densité et convivialité urbaine ?

Christine Hoarau-Beauval, Présidente de l'agence de marketing territorial LVA,
Maître de conférence à l'ESA, historienne de la ville contemporaine
François Pelegrin, Architecte DPLG, Urbaniste DUP, Membre du bureau d'AMO

En mars 2020, un quart des Parisiens auraient fui la capitale pour échapper au confinement et à la promiscuité de la métropole dense. Pourtant tout n'est pas si simple, il y a la densité vécue, ressentie, acceptable et la réalité du terrain auquel chacun des territoires se confronte. Ce constat invite clairement à ne plus jouer la ville ou la métropole contre la campagne, le citadin (et non pas l'urbain) contre le rural, l'habitat collectif contre le pavillon, le grand réseau de transport collectif contre le véhicule individuel. Il incite plutôt à mieux saisir et à accompagner ce vaste mouvement de la société contemporaine. Cette formation propose de sortir du dilemme "pour" ou "contre" la densification en proposant d'explorer d'autres conceptions de la densité et de l'aborder au regard d'une distribution des populations plus efficiente et plus soutenable. Nous nous poserons les questions de mesure de la densité, qualité de vie, formes urbaines, dynamisme territorial et enjeux du numérique dans la vie en ville et sa transformation.

Objectifs de la formation

- Rappeler les fondamentaux de l'analyse de la ville, sa densité, le fonctionnement et la transformation des "îlots urbains"
- Identifier les stratégies et les leviers d'action possible pour équilibrer les dynamiques urbaines de son territoire
- Détailler les enjeux du numérique dans la gestion prédictive de la ville

Prérequis : intérêt des élus pour l'innovation dans la ville, l'analyse sociale de la vie en ville et la transition écologique

Modalités	
Type de formation	Formation adaptable sur une journée ou ½ journée (en distanciel)
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur une journée ou ½ journée en distanciel

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Après un rappel des enjeux et un appel à "réenchanter les îlots", l'équipe pédagogique détaillera des échelles d'analyse et de mesure de la densité, les modalités de perception et de vie urbaine. La transformation de la ville, son développement ou sa dédensification, appellent une analyse des différentes perspectives sociales de la densité et de la vie en ville, ou dans un village. L'équipe pédagogique développera plusieurs analyses de formes urbaines, ainsi que les leviers qui peuvent être mobilisés en surélévation, démarches en "cœur d'îlot", ou en actions pour mieux équilibrer le développement de son territoire. En ce sens, l'impact de l'utilisation du numérique apparaît considérable dans la gestion prédictive de la ville comme les carnets numériques des bâtiments ou des espaces urbains.
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques
Plusieurs cas pratiques pourront être analysés selon différentes échelles adaptées au public des élus pré-sents. Le partage d'expériences sera organisé en format de codéveloppement et coproduction avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

UAm.10 - Comment remettre des fonciers dans une dynamique urbaine ?

institut de formation des Élus de la République

UAm.10

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Comment remettre des fonciers dans une dynamique urbaine ?

Hugo CHRISTY, urbaniste, enseignant, ancien journaliste en presse professionnelle et Président de "Demain Matin", agence de conseil et média "ville, planète, société", Philippe GRALL, ingénieur des Ponts, ancien directeur général d'un Établissement public foncier, corapporteur du rapport de Jean-Luc Lagleize, député de Haute-Garonne, sur la maîtrise des prix du foncier, ainsi que d'autres professionnels du foncier.

Face aux enjeux climatiques et de limitation de la consommation foncière des espaces urbains, cette formation vise à rassembler des pistes, idées et leviers pour les élus face à des situations souvent difficiles de transformation de friches en milieu urbain. Elle s'appuiera notamment sur des expériences de tiers-lieux, d'usage transitoire ou pas, et fournira aussi un point général sur le cadre réglementaire, les leviers et les acteurs de la transformation des friches.

Objectifs de la formation

- Savoir appréhender les éléments de base relatifs à une friche, pouvoir l'inscrire dans l'actualité politique et une action foncière cohérente sur le territoire ;
- Identifier les objectifs de reconversion d'une friche, adapter une stratégie de développement puis bien connaître les différents outils et acteurs de la reconversion ;
- Savoir développer les usages transitoires et s'appuyer sur des retours d'expérience.

Prérequis : intérêt des élus pour l'innovation dans la ville, la transformation et la transition écologique

Modalités	
Type de formation	Formation adaptable sur une journée ou ½ journée (en distanciel)
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur une journée ou ½ journée en distanciel

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Point général sur les bases de traitement des friches urbaines: Identifier une friche urbaine, industrielle, une zone constituée obsolète. L'actualité autour de la convention citoyenne du climat et la création d'un fonds friches. L'action foncière de repérage. L'économie urbaine immobilière, l'urbanisme, la dépollution. Les usages transitoires. Place des habitants, de la mobilisation d'initiatives locales, de l'intervention d'acteurs spécialisés : - concerter, activer, préfigurer : les nouvelles fonctions de l'urbanisme transitoire - un levier d'acceptabilité pour le projet urbain ? - fédérer les forces vives du territoire : comment faire ? Connaître les différents objectifs poursuivis et adapter sa stratégie en fonction : activités économiques. Valorisation foncière, démarche environnementale, démarche sociale, acceptabilité politique. Les différents outils : les outils réglementaires, les modèles économiques, les méthodes de projet. Les différents acteurs : foncières, intermédiaires et nouveaux acteurs, prestataires; SEM / SPL / EPF
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques
A partir d'exemples de friches réinvesties ou à reconquérir.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.11

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Comment bien choisir sa maîtrise d'œuvre ?

Christian Romon, secrétaire général de la MIQCP (Mission interministérielle pour la Qualité des constructions publiques) ;
Jean-Luc Chassais, Architecte

Cette formation vise à donner aux élus un aperçu des principales règles concernant la commande publique en matière de construction, y compris la manière de prendre en compte les critères de développement durable. Elle permettra de détailler également les étapes principales d'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre

Objectifs de la formation

- Comprendre des enjeux et les règles de la commande publique en matière de maîtrise d'œuvre
- Élaborer un programme de construction publique
- Constituer un jury et sélectionner un candidat

Prérequis : pas de prérequis

Modalités	
Type de formation	Formation collective sur une demi-journée, voire une journée
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence. Regroupement avec d'autres formations.
Durée	4 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et leurs collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande sur ½ journée ou une journée avec des cas pratiques

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Aperçu des principales règles concernant la commande publique en matière de construction - Un peu d'histoire : Loi de 1977 sur l'Architecture, loi "MOP" de 1985, décret "missions" de 1993, directive européenne de 2014, ordonnance de 2015 et décret de 2016 , code de la commande publique du 1er avril 2019 ; - Les grands principes ; - Les droits et devoirs du maître d'ouvrage ; - Les procédures de consultation d'une maîtrise d'œuvre. L'organisation d'un concours de maîtrise d'œuvre - Élaborer son programme ; - Élaborer son règlement de concours ; - Composer son jury ; - Présider la séance de sélection des candidats ; - Organiser un échange questions-réponses avec les candidats retenus ; - Sélection, désignation formelle du lauréat ; - Négociation du marché de maîtrise d'œuvre.
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Coproduction de recommandations sur les besoins en maîtrise d'œuvre et leur réalisation concrète à partir de cas pratiques proposés par les élus participants et/ou à partir de problématiques clés proposées par les formateurs et adaptées selon les problématiques territoriales.
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

UAm.12

Formation montée en partenariat avec AMO, association "Architecture et Maîtres d'ouvrage"

Assurer la qualité paysagère, urbaine et architecturale par la planification territoriale

Régis GULLON, Architecte DPLG. (1983), DESS. en Droit de l'Urbanisme et des Collectivités Locales (1984), et diplômé de l'IAE de Paris (1990), accompagné par un avocat spécialisé en droit de l'urbanisme

Le Droit de l'Urbanisme attribue aux communes et aux intercommunalités, conjointement ou subsidiairement, des compétences élargies en ce qui concerne l'aménagement du territoire, que les élus doivent maîtriser. Revenant sur les fondamentaux de l'urbanisme et de ses outils opérationnels, les élus profiteront de cette formation pour découvrir comment l'urbanisme n'est pas une discipline passive, que le projet urbain et environnemental doit dominer la règle, malgré la complexité apparente des procédures, et que l'enlaidissement des territoires péri-urbains et ruraux n'est pas une fatalité. Il s'agit de donner des connaissances et des techniques, aptes à permettre de se forger et de porter un projet politique durable. L'objectif est enfin de donner les mots utiles au partage de ce projet avec le public. Where is a will, there is a way.

Objectifs de la formation

- Fondamentaux de l'urbanisme et des outils opérationnels utiles
- Conduire des projets de transition écologique et durable en s'appuyant sur la règle

Prérequis : intérêt des élus pour l'action urbaine, la transition écologique des territoires

Modalités	
Type de formation	Formation adaptable sur une ou deux journées
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE.
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou distanciel
Durée	7 heures (une journée)
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs et collaboratrices
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	À la demande sur 1 ou 2 journées, selon les connaissances des élus

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
« … *Le territoire est le patrimoine commun de la Nation. Les collectivités publiques en sont les gestionnaires et les garantes dans le cadre de leurs compétences* … » (cf. l'article L.101-1 du Code de l'urbanisme). 1. L'origine et la nécessité sociétale d'un urbanisme raisonné (droit de l'urbanisme) ; 2. L'"ardente obligation" de la planification – territoriale ; 3. Une hiérarchie logique mais brouillonne, et des incidences diverses (PLU, RNU, SRADDET, DTA, SCOT, PLH, PDU…) ; 4. Le contenu du P.L.U., des outils au service du projet urbain ; 5. Les procédures ; 6. La qualité paysagère, urbaine, et architecturale par le PLU ; 7. Le retour à l'essentiel, le projet urbain : - La nécessité d'un projet urbain - Un cas pratique dans un espace péri-urbain ou rural
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle Définition des cas pratiques à examiner l'après-midi ou les jours suivants

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques
Analyses de propositions faites par les élus participants
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

FINANCES LOCALES

institut de formation des Élus de la République

FiL.01

Maîtriser les fondamentaux des finances locales pour adapter la stratégie budgétaire aux enjeux de son territoire

Après avoir insisté sur la singularité des finances publiques on présentera le cadre budgétaire et comptable ainsi que le déroulement de la procédure budgétaire. Dans un second temps, on analysera les ressources et les dépenses des divers types de collectivités en insistant sur le bloc local. On s'interrogera enfin sur la réalité de l'autonomie financière des collectivités territoriales

Objectifs de la formation

- Maîtriser les documents et la procédure budgétaire.
- Mobiliser les ressources des collectivités locales.
- - Réfléchir sur l'autonomie financière des collectivités.

Prérequis : aucun prérequis

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Le cadre budgétaire et comptable - les principes budgétaires - le calendrier budgétaire - les documents budgétaires Questions réponses avec la salle Les ressources des collectivités territoriales - les ressources internes - liées au patrimoine - liées à l'exploitation d'un service public - liées à l' impôt - les ressources externes : les dotations et les subventions - les ressources provenant des emprunts Questions réponses avec la salle
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Plusieurs exemples : - Les élus et la fiscalité - Fiscalité directe et fiscalité indirectes - - Fiscalité des ménages et des entreprises La recentralisation fi nancière : ses causes, ses modalités
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

FiL.02 - Anticiper le contrôle d'une chambre régionale des comptes, savoir y réagir

institut de formation des Élus de la République

FiL.02

Anticiper le contrôle d'une chambre régionale des comptes, savoir y réagir

Michel Valdiguié Conseiller maître honoraire à la Cour des comptes.
Le formateur a connu une carrière éclectique en passant du secteur privé à la fonction publique locale et nationale ; cadre dirigeant de Motorola, Conseiller à la Cour des comptes, ancien adjoint au maire de Toulouse et vice- président de la Région Midi-Pyrénées en charge du développement économique et du tourisme.

Toutes les collectivités locales et tous les élus savent qu'ils seront, au cours de leur mandat, soumis à un contrôle de la Chambre régionale des comptes portant sur les finances ou sur des aspects de gestion de la collectivité ou de ses « démembrements » comme des associations ou les EPL. L'objet de cette session de travail est de réfléchir avec les participants sur la manière de prendre en compte cette perspective d'audit dans tous les actes de décision et de gestion de façon à être en mesure de présenter le moment venu des dossiers en état de conformité optimale.

Objectifs de la formation

- Comprendre la posture à adopter et les erreurs à éviter
- Savoir comment répondre aux questions soulevées (fond, forme)
- Établir comment réaliser la communication sur le rapport

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Le principe du contrôle des comptes et de la gestion - La Cour des comptes et les Chambres régionales des comptes - Le déroulement d'un contrôle et durée des phases d'audit - Le choix des personnes déléguées au suivi du contrôle **La conduite à tenir** Un principe de base : transparence absolue **Les rapports écrits d'observations provisoires et définitives** - Le premier rapport : répondre à toutes les questions soulevées - Conditions de réponses - Les observations définitives et le rapport final devenu public
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Communication et publicité du rapport définitif Les bonnes pratiques et les points clés en exemple pour illustrer **Les thèmes souvent retenus par la juridiction** Exécution budgétaire, subventions aux associations, régularité des marchés publics, respect des règles de fonctionnement, gestion des agences ou des EPL etc… Discussion et coproduction des solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place

institut de formation des Élus de la République

FiL.03

Comprendre les relations financières entre les communes et leur intercommunalité à fiscalité propre

En 2021, une commune ne plus agir sans tenir compte de l'intercommunalité à fiscalité propre dont elle est membre avec laquelle les interactions juridiques, notamment sur le partage des compétences mais aussi financières, augmentent chaque année. Cela concerne les mutualisations, les partages de services et moyens, et la péréquation financière avec des outils à mettre en œuvre comme le schéma de mutualisation et le pacte fiscal et financier

Objectifs de la formation

- Permettre aux élus et à leurs collaborateurs de bien comprendre le contexte législatif actuel et les évolutions en cours
- Découvrir les différents aspects importants de l'interaction entre la commune et son intercommunalité à fiscalité propre en droit et en finances
- Bien distinguer les enjeux des différentes catégories d'intercommunalité
- Découvrir les outils disponibles de mutualisation à travers des exemples

Prérequis : aucun

Modalités	
Type de formation	Formation collective
Type de personnalisation	Sur mesure pour une collectivité ou un territoire, ou DIFE
Mode	Présentiel sur le territoire, dans un lieu de regroupement ou par visio-conférence
Durée	7 heures
Cibles	Élu.e.s et leurs collaborateurs
Inclusion	Prise en compte des handicaps
Date	A la demande

PROGRAMME

Matinée

Fondamentaux
Le contexte juridique des relations entre les communes et leur intercommunalité à fiscalité propre : - Rappel des différences entre les différentes catégories d'intercommunalité - Les compétences prévues par la loi et celles exercées volontairement. - Les compétences "partagées" et les services confiés en gestion - La notion d'intérêt communautaire ou métropolitain Les moyens financiers pour exercer ces compétences : - La fiscalité communale et intercommunale et la répartition des impôts - Stratégies sur le niveau des taux Les compensations financières entre les deux niveaux et leurs évolutions possibles : - La dotation de compensation - La dotation de solidarité * - Les mutualisations juridiques et financières La péréquation volontaire Questions réponses avec la salle
Synthèse de la matinée
Synthèse Questions réponses avec la salle

Pause déjeuner

Après-midi

Cas pratiques proposés par les élus locaux participant à cette session de formation
Les exemples de mutualisation : - Les schémas de mutualisation des services l - Les pactes financiers et fiscaux - La répartition du fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC) - Les communes nouvelles "une mutualisation à 100 %" Coproduction de solutions avec la salle
Conclusion
Clôture après un échange avec la salle sur la formation Questionnaire d'évaluation à renseigner sur place